



INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES CROSS CORPORATIF 53

Pour s'inscrire il faut, soit habiter, soit travailler en Mayenne (article 4 des statuts de l'association)

**Pour respecter les consignes sanitaires en vigueur,
la saison 2020 2021 est mise entre parenthèses.
Rendez-vous à l'automne 2021**

